



CAB. PRES. 6 NOV 12 11:43

587

Québec, le 6 novembre 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 88 à 90 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* et au nom de mes collègues du caucus des députés de la Coalition avenir Québec, je vous transmets le nom du député du parti du deuxième groupe d'opposition désigné pour agir à titre de membre du Bureau de l'Assemblée nationale. Il s'agit de :

- Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska

Le membre suppléant est :

- M. Daniel Ratthé, député de Blainville

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Legault